

Chaque enfant a droit à une enfance

L’enfance devrait être un temps pour apprendre, jouer, découvrir le monde et grandir sans peur. Pourtant, pour des millions d’enfants, elle est marquée par la violence, la précarité, les privations et l’incertitude.

Le 20 novembre 1989, l’adoption de la Convention internationale des droits de l’enfant par les Nations unies a marqué une avancée majeure en reconnaissant à chaque enfant des droits fondamentaux : le droit à l’éducation, à la santé, à la protection, mais aussi celui de s’exprimer et d’être entendu. Trente-sept ans plus tard, cet engagement reste pourtant loin d’être une réalité pour tous.

Dans de nombreuses régions du monde, des enfants grandissent sous les bombardements, fuient leur foyer, perdent leurs proches ou sont privés d’école. D’autres subissent la pauvreté, les discriminations et les violences, parfois à quelques kilomètres de chez nous. Les crises et les inégalités frappent les plus jeunes de plein fouet, compromettant leur présent et fragilisant leur avenir. Or, une enfance ne se rattrape pas. Aucune de ces situations ne devrait être considérée comme une fatalité.

Défendre les droits des enfants est une responsabilité collective qui exige des engagements concrets, bien au-delà d’une journée de sensibilisation. Elle concerne les États, les institutions, les associations, les familles et les collectivités territoriales. À l’échelle de nos communes, elle se traduit par la garantie d’un accès à l’éducation, à la culture, au sport et aux loisirs, la prévention des violences et des discriminations, l’accompagnement des familles et la reconnaissance de la parole des enfants. Car respecter leurs droits, c’est aussi leur permettre de prendre pleinement leur place dans la société.

Cette journée nous rappelle que les droits de l’enfant doivent être défendus et respectés, partout et chaque jour. Aucun enfant ne devrait grandir dans la peur, être privé d’éducation ou voir son avenir compromis par la guerre, la pauvreté ou les inégalités. Car protéger les enfants, c’est aussi répondre de ce que nous leur faisons vivre aujourd’hui.

Charlotte Blandiot-Faride
Maire de Mitry-Mory

mitry mory
VILLE SOLIDAIRE